

Atelier Copropriétés du 17 décembre 2020

Les copropriétés à l'ère du numérique

ChouetteCopro - Plateforme collaborative pour la gestion d'incidents et le lien social

Améliorer la communication entre les occupants, le syndic et les prestataires



ChouetteCopro

courriel : contact@chouettecopro.com site web : contact@chouettecopro.com

Intervenant

Philippe JOUBERT 06 63 64 52 77

pjoubert@chouettecopro.com





ChouetteCopro se veut être un outil simple et intuitif qui peut être sollicité par une copropriété ou par un syndic souhaitant le déployer sur l'ensemble de son patrimoine en gestion.

Cette plateforme collaborative a pour but de mettre en relation les occupants (locataires et copropriétaires), le syndic de la copropriété, et les prestataires techniques pour faciliter la transmission des informations et la résorption des incidents du quotidien.

Elle permet à chacun des occupants de pouvoir signaler un incident technique et de suivre sa résolution.

Les syndics peuvent également utiliser cette plateforme pour communiquer auprès de leurs résidents des informations préventives sur la vie dans l'immeuble ou en lien avec la gestion de la copropriété.

Pendant la crise sanitaire, cette plateforme a permis par exemple à des syndics de pouvoir facilement communiquer sur les reports des AG, sur la continuité ou l'arrêt des prestations de ménage, etc.

Transparence, efficacité, lien social

ChouetteCopro peut permettre de recréer du lien au sein des immeubles, et de donner à tous les occupants la possibilité d'être acteurs de leur environnement de vie.

Pour le syndic, cette solution lui apporte de la transparence dans sa gestion : les résidents étant informés de la prise en compte du problème, sollicitent moins le syndic ; celui-ci peut ainsi se consacrer à la résolution du dysfonctionnement pour lequel il a été sollicité et cela contribue aussi à faciliter la relation avec les prestataires qui sont missionnés pour intervenir.

En gagnant en rapidité d'intervention et dans la qualification des problèmes du quotidien (prises de photos, échange syndic/conseil syndical, etc.), les copropriétés peuvent ainsi mieux maîtriser leurs charges.



